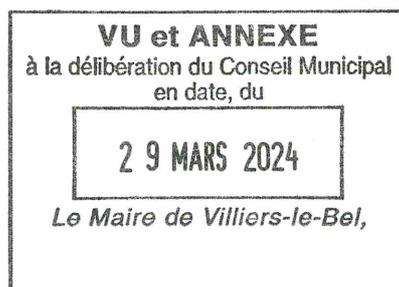




Conseil Municipal du 29 mars 2024

Note de Synthèse accompagnant le vote du Compte Administratif 2023 et du Budget Primitif 2024 de la Ville

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif.

Sommaire

- I. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population
- II. Priorités du budget
- III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement : évolution, structure
- IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes
- V. Niveau d'endettement de la collectivité
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Taux d'endettement
- VIII. Niveaux des taux d'imposition
- IX. Principaux ratios
- X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

I. Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

A. Evolution de la population de Villiers le Bel de 2019 à 2024

EVOLUTION DE LA POPULATION SUR 6 EXERCICES						
EXERCICES	2024	2023	2022	2021	2020	2019
POPULATION	28 954	28 742	28 540	28 423	28 157	27 519

B. Données sociales comparatives Villiers le Bel et département du Val d'Oise (derniers chiffres INSEE publiés : 2021)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

	2021
Nombre de ménages fiscaux	472 649
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	1 247 400
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 290
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	60,6

Val d'Oise

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2023.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

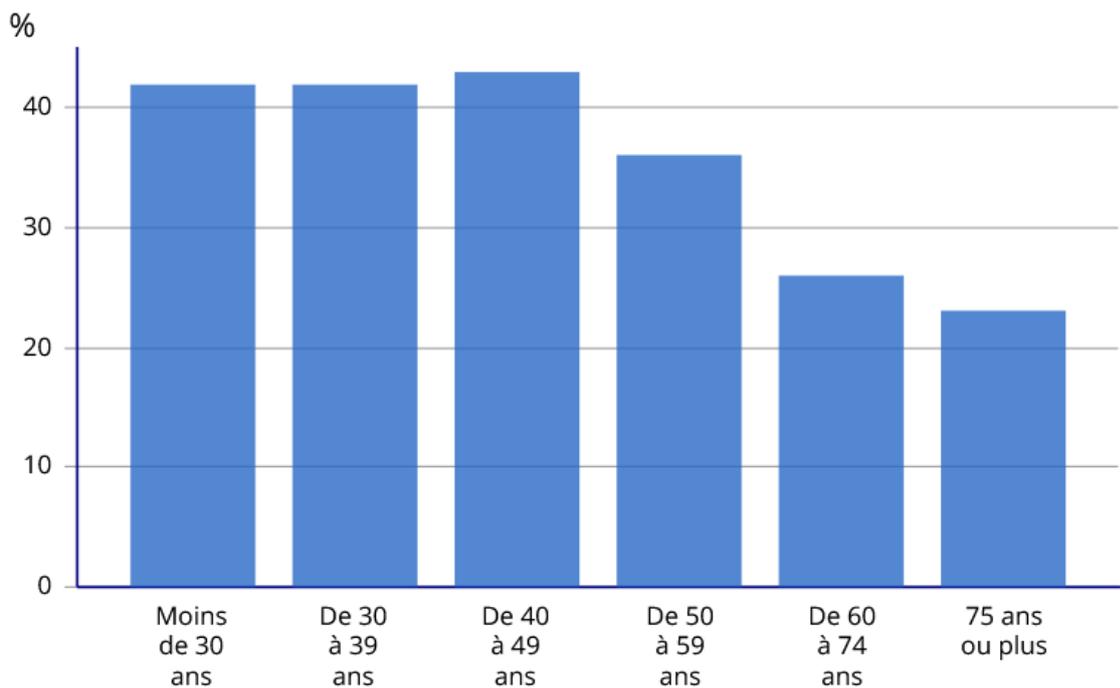
	2021
Nombre de ménages fiscaux	9 362
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	29 467
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	16 190
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	38

Villiers le Bel

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

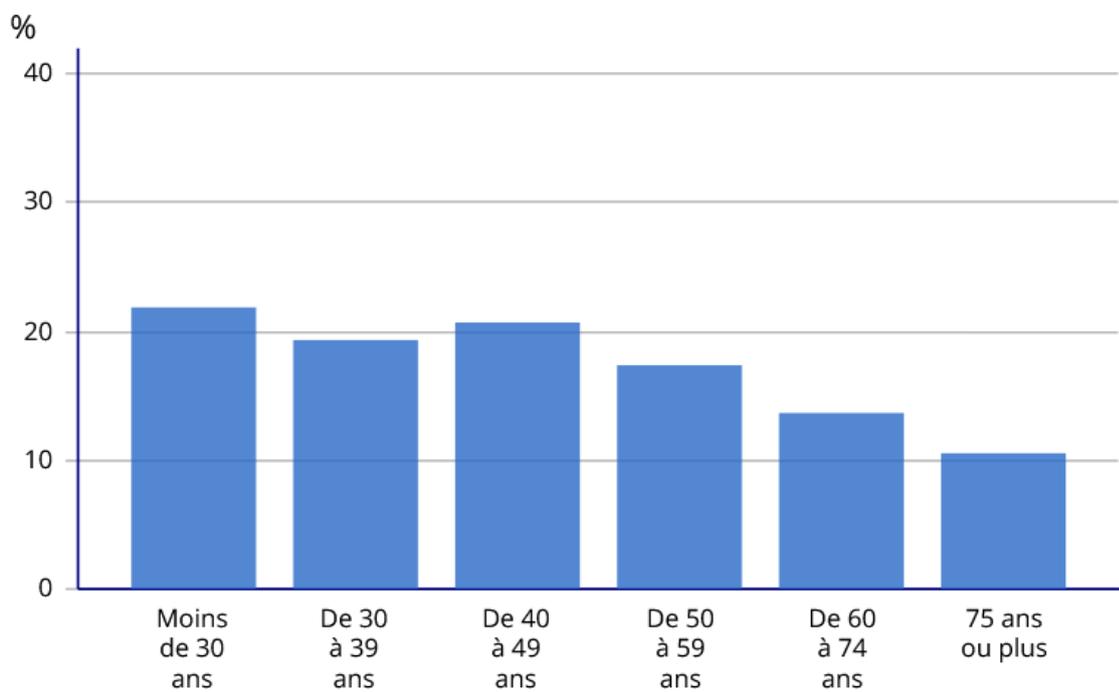
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2023.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021



Villiers le Bel

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

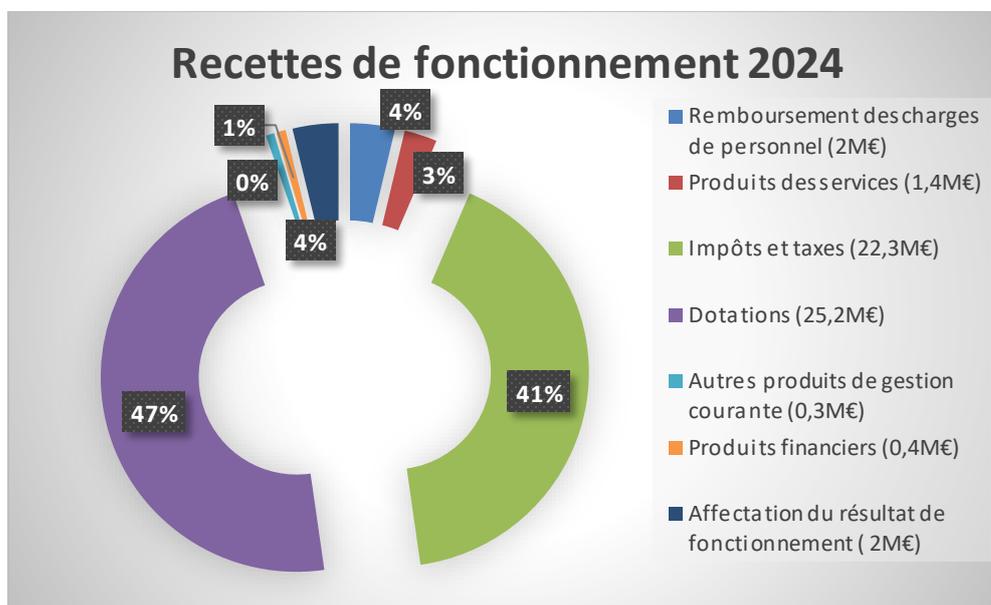


Val d'Oise

C. Potentiel fiscal et financier comparatif ville et moyennes nationales de la strate

POTENTIEL FISCAL ET FINANCIER			Valeurs par habitant pour la commune (pop DGF) 2023		Moyennes nationales de la strate	
INFORMATIONS FISCALES (N-2)	Potentiel fiscal 2023	Potentiel financier 2023	Potentiel fiscal 2023	Potentiel financier 2023	Potentiel fiscal 2023	Potentiel financier 2023
Trois taxes	14 768 473 €					
Quatre taxes	23 0184 67 €	28 360 658 €	797,53 €	982,62 €	1 109,00 €	1 215,04 €

D. Part des dotations et de la fiscalité – Comparaison Villiers le Bel et autres collectivités locales

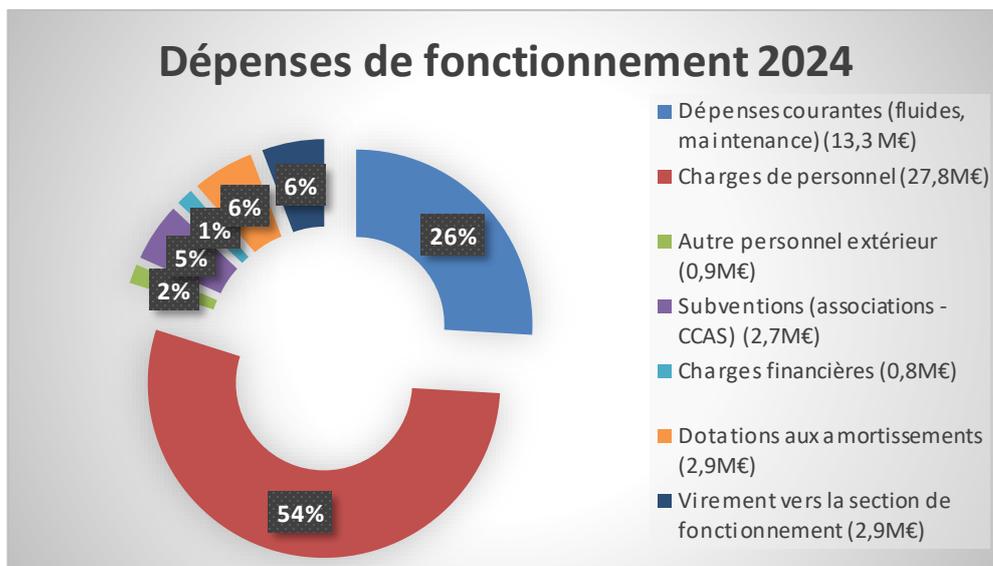


Structurellement et pour rappel, le budget de la ville est différent de celui des autres collectivités compte tenu du faible poids relatif de la fiscalité (41 % à Villiers le Bel contre 60 % environ dans les autres communes). Cette tendance s’amenuise depuis 2016, grâce aux reversements de fiscalité opérés par la communauté d’agglomération Roissy Pays de France, par le biais de l’attribution de compensation, de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et du fonds de péréquation intercommunal (FPIC).

Cette proportion moindre des recettes de fiscalité de la ville, comparativement aux dotations (par rapport aux autres collectivités), s’explique par des bases faibles, en lien avec les ressources des administrés.

II. Priorités du budget 2024

A. Section de fonctionnement



Les priorités du mandat sont confortées :

Le maintien d'une **offre de services directe de qualité** en direction de la population a été décidée qu'il s'agisse du fonctionnement courant et indispensable (réussite éducative, jeunesse, sport, culture) et aussi toutes les actions festives (feux d'artifice, fête de la ville, quartiers d'été, brocante notamment).

- La jeunesse et les nombreux dispositifs (Bafa citoyen, actions du conseil citoyen de la jeunesse, séjours de solidarités internationales...) et l'éducation resteront une priorité avec un point d'inquiétude sur le devenir des cités éducatives.
- La préfiguration de la maison des femmes et l'avenir de la cuisine centrale seront des sujets importants pour 2024.
- L'adoption et le pilotage de l'agenda 2030 permettra la poursuite de la politique volontariste de la collectivité en matière de développement durable.
- Le projet d'agriculture urbaine connaîtra une nouvelle accélération
- En matière d'habitat privé sur le village notamment mais également dans l'accompagnement des copropriétés en difficulté

Il est précisé que la ville versera une subvention de 1 313 000 € au CCAS.

B. Section d'investissement

Concernant les dépenses d'investissement, 6,8 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'investissements courants (travaux de grosses réparations des bâtiments et de la voirie). 25 M€ seront réservés au financement d'opérations dont 2 460 132 € de dépenses reportées.

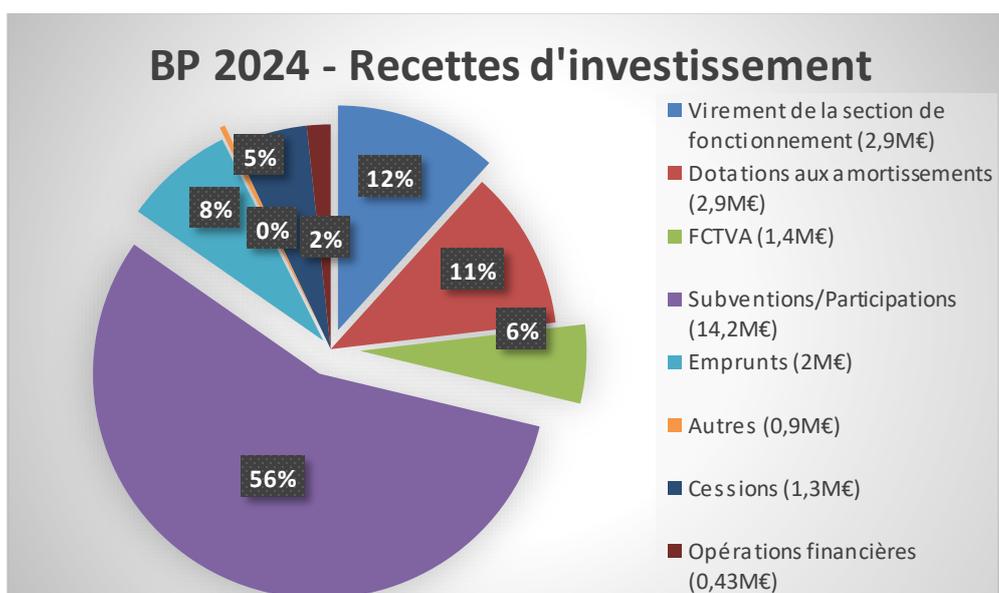
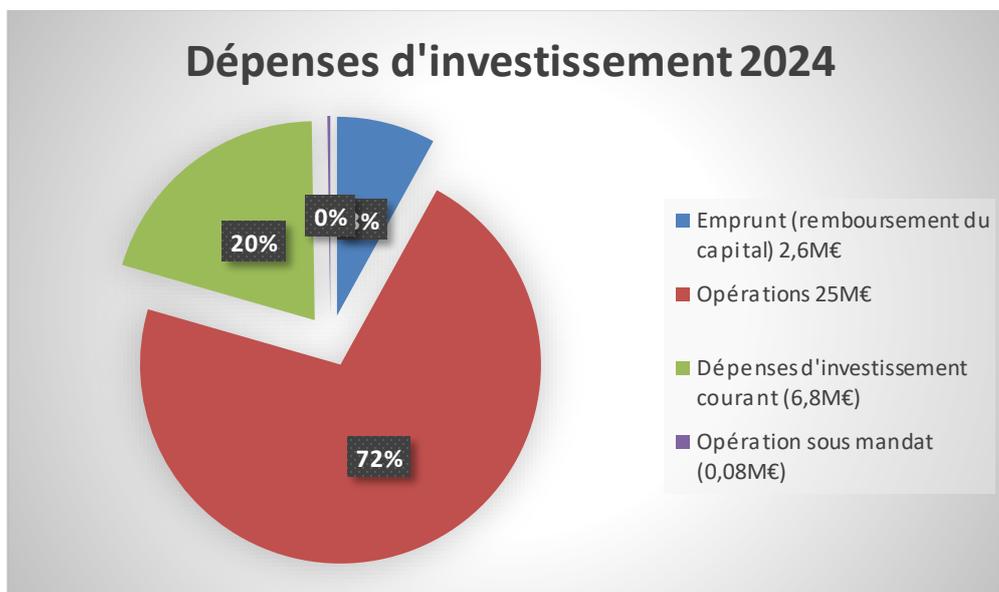
Cette année verra l'achèvement des opérations suivantes :

- Réhabilitation de l'ancienne trésorerie pour accueillir le Centre Communal d'Actions Sociales ;
- Création de locaux pour la Police Municipale ;

- Requalification des voiries de l'îlot Moscou ;
- Requalification des voiries du quartier du Clair de Lune,
- Remplacement du gradin et des fauteuils de la salle de spectacle de l'Espace Marcel Pagnol ;
- Extension de l'école Jean Jaurès ;
- Réalisation du gymnase Didier Vaillant et l'aménagement des espaces publics attenants ;
- Construction des modulaires pour accueillir les élèves de l'école maternelle Henri Wallon et démolition de cette dernière ;
- Une seconde cour Oasis au sein de l'école de la Cerisaie.

Les opérations et études suivantes seront bien entamées :

- Création du conservatoire ;
- Début des travaux du groupe scolaire Maurice Bonnard ;
- Début des travaux visant à accueillir le 4^{ème} collège sur le secteur dit du Noyer Verdelet.
- Etudes sur une salle des évènements familiaux



**III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement :
évolution, structure**

A. Section de fonctionnement

Chapitres		DEPENSES	RECETTES
002	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0 €	2 042 757,44 €
930	SERVICES GENERAUX	15 970 011,49 €	251 495,00 €
931	SECURITE	1 232 079,14 €	0,00 €
932	ENSEIGNEMENT- FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE	8 471 702,55 €	1 459 185,42 €
933	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS	8 498 270,87 €	1 174 823,00 €
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	5 079 558,73 €	2 044 534,00 €
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	3 405 037,06 €	667 979,38 €
936	ACTION ECONOMIQUE	0,00 €	2 982 197,00 €
937	ENVIRONNEMENT	116 160,31 €	153 181,00 €
938	TRANSPORTS	2 662 824,17 €	0,00 €
941	AUTRES IMPÔTS ET TAXES	0,00 €	17 973 579,00 €
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	24 150 631,00 €
943	OPERATIONS FINANCIERES	835 800,00 €	421 050,00 €
946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS	3 335 120,00 €	0,00 €
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 714 847,92 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		53 321 412,24 €	53 321 412,24 €

B. Section d'investissement

Chapitres		DEPENSES BUDGETEES	REPORTS	RECETTES BUDGETEES	REPORTS
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0 €	0 €	3 223 014,17 €	0 €
90	OPERATIONS VENTILLEES	33 087 754,48 €	2 451 748,33 €	14 670 207,28 €	3 218 222,81 €
92	OPERATIONS NON VENTILLEES	2 813 120,00 €	8 383,60 €	6 969 365 €	1 000 000 €
95	CHAPITRE DE PREVISION SANS REALISATION	0 €	0 €	5 053 247,92 €	0 €
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0 €	0 €	4 226 949,23 €	0 €
	TOTAL	35 900 874,48 €	2 460 131,93 €	34 142 783,60 €	4 218 222,81 €
	TOTAL GENERAL		38 361 006,41 €		38 361 006,41 €

Liste des opérations d'équipements budgétées en 2024 :

N° d'opération	Intitulé d'opération	Dépenses	Recettes
80	DEMOLITION BATIMENT	200 000 €	0 €
82	VIDEO SURVEILLANCE	127 000 €	0 €
92	TRAVAUX D'OFFICE PERIL	80 000 €	80 000 €
96	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	3 836 705 €	1 739 228 €
103	CERISAIE MQ ALLENDE	0 €	61 800 €
108	NPRU - RENOVATION URBAINE - MARCEL PAGNOL - CONSERVATOIRE	335 457 €	111 000 €
110	NPRU-GYMNASE PLM	6 766 633 €	3 418 971 €
113	ADAP DIVERS BATIMENTS	350 000 €	0 €
114	DIVERS ECOLES RESTAURATION	202 909 €	108 815 €
115	MAISON DES PROJETS	71 463 €	466 704 €
116	SECURISATION DES ECOLES	30 000 €	0 €
117	SECURISATION DES BATIMENTS	80 000 €	0 €
118	EGLISE SAINT DIDIER	30 000 €	112 805 €
121	ETUDES NPNRU	179 005 €	0 €
122	PIA PROGRAMME INVESTISSEMENT AVENIR	120 000 €	90 000 €
123	RESEAUX FIBRE	30 000 €	0 €
124	LANGEVIN ROUSSEAU	141 573 €	0 €
128	GROUPE SCOLAIRE BONNARD	1 701 500 €	2 614 256 €
130	REQUALIFICATION VOIRIES CHARMETTES CLAIR DE LUNE	780 000 €	100 000 €
132	PLAN VELO	200 000 €	0 €
134	RELOCALISATION LOCAUX CCAS	1 227 000 €	345 329 €
135	REHABILITATION LOCAUX CUISINE CENTRALE CARREAUX	100 000 €	0 €
137	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION SECTEUR MOSCOU	2 127 246 €	1 267 173 €
139	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION QU. DES GELINIÈRES	134 000 €	1 109 980 €
141	OPERATIONS D'AMENAGEMENT NPRU	1 103 332 €	565 295 €
142	CITÉ NUMÉRIQUE	63 000 €	48 000 €
145	EGLISE SAINT DIDIER- ORGUE	157 650 €	176 518 €
149	AMENAGEMENT LOCAUX PM	1 700 840 €	497 570 €
152	NUMERISUE DES CSC	0 €	15 835 €
153	TERRAIN SYNTHETIQUE	8 755 €	0 €
154	CENTRE DE SANTE	150 000 €	0 €
156	ECOLES PRIMAIRES	200 000 €	0 €
159	HANGAR LOGISIQUE	30 000 €	0 €
162	CLOTURE PARC DES SPORTS	299 848 €	0 €
163	RENOVATION EP	399 998 €	50 000 €
165	AMENAGEMENT NPRU ESPACES PUBLICS	100 000 €	75 974 €
166	COURS OASIS COURS VEGETALISEES	350 000 €	88 032 €
168	PEINTURE BATS COMMUNEAUX	50 000 €	0 €
169	DIAGNOSTIC PATRIMOINE BAT	70 000 €	0 €
170	PEINTURE DANS LES ECOLES	100 000 €	0 €
171	INSTALLATIONS STORES ECOLES	500 000 €	0 €
172	ECLAIRAGE ECOLES	280 000 €	0 €
173	ECLAIRAGE GYMNASES	50 000 €	0 €

174	ESPACE MARCEL PAGNOL	600 000 €	239 823 €
TOTAL GENERAL		25 063 913 €	13 383 108 €

IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

1 - Budget principal : VILLE DE VILLIERS LE BEL (BUDGET PAL)

Compte Administratif 2023:

Section d'investissement :

Dépenses	37 386 180,40 €	21 637 451,22 €
Recettes	37 386 180,40€	24 860 465,39 € (compris 001)

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 s'établissent aux sommes respectives de :

Dépenses	2 460 131,93 €
Recettes	4 218 222,81 €

Section de fonctionnement :		Prévu	Réalisé
Dépenses	51 339 130,40 €		47 493 636,10 €
Recettes	51 339 130,40 €		53 763 342,77€ (compris 002)

Budget Primitif 2024 :

Dépenses/Recettes	Section d'investissement,	Section de Fonctionnement	Total
Dépenses	38 361 006,41 €	53 321 412,24 €	91 682 418,65 €
Recettes	38 361 006,41 €	53 321 412,24 €	91 682 418,65 €

Dont crédits nouveaux en section d'investissement :

- Dépenses : 35 900 834,48 €
- Recettes : 34 142 783,60 €

Le budget principal de la ville est voté avec reprise des résultats.

2 - Budget annexe :

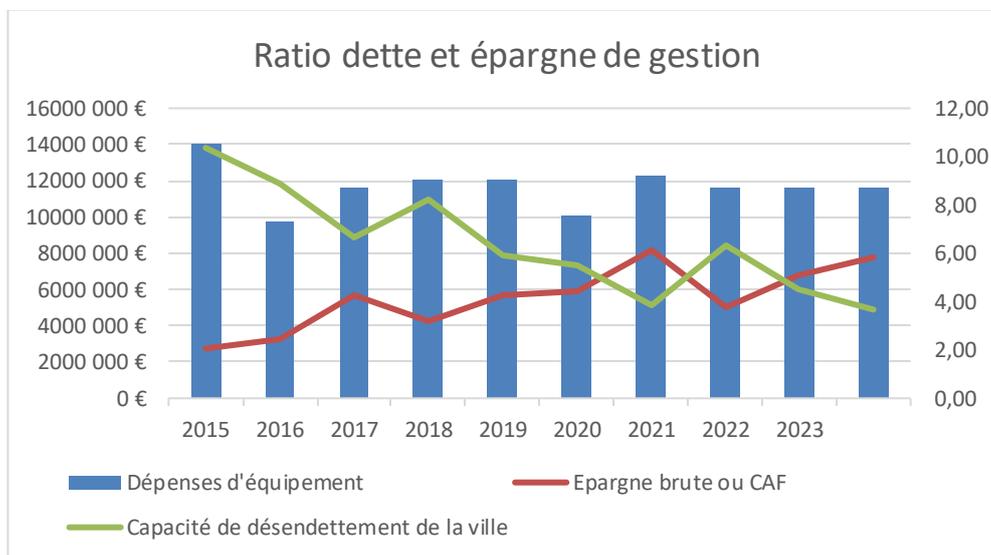
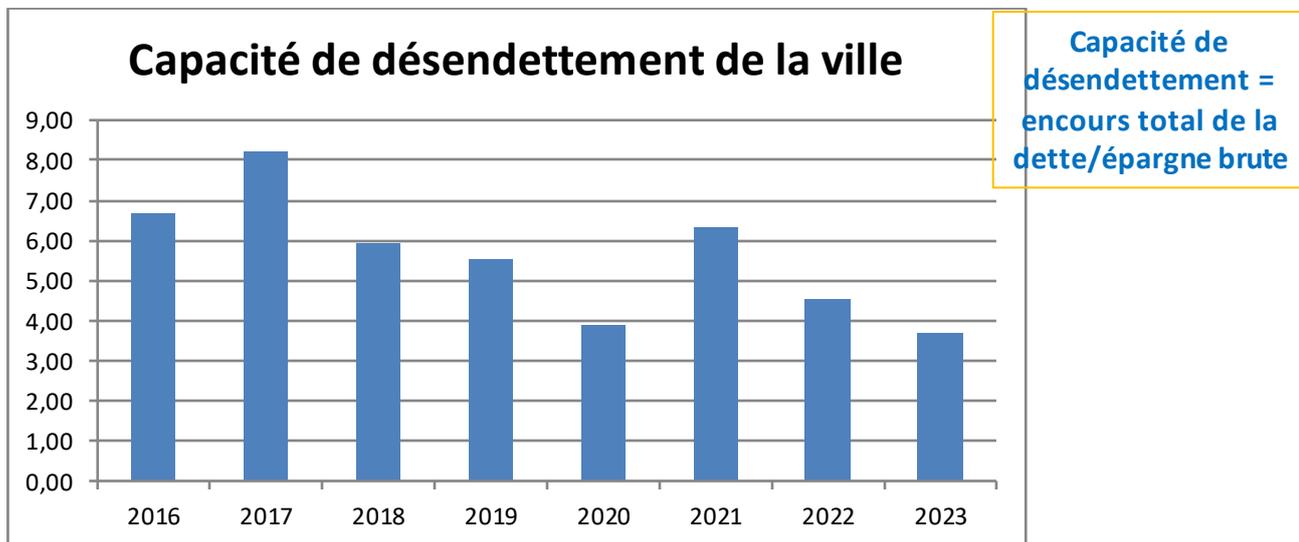
La collectivité ne détient plus de budget annexe.

V. Niveau d'endettement de la collectivité

L'encours total de la ville au 1^{er} janvier 2024 est de 28 304 308 € et concerne 24 emprunts (en tenant compte du nouvel emprunt 2023), à taux fixes ou à taux variant en fonction du livret A. Le niveau des frais financiers pour 2024 est de 816 950 K€ (intérêts de la dette).

VI. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la ville est de 3,67 années au 31/12/2023 :

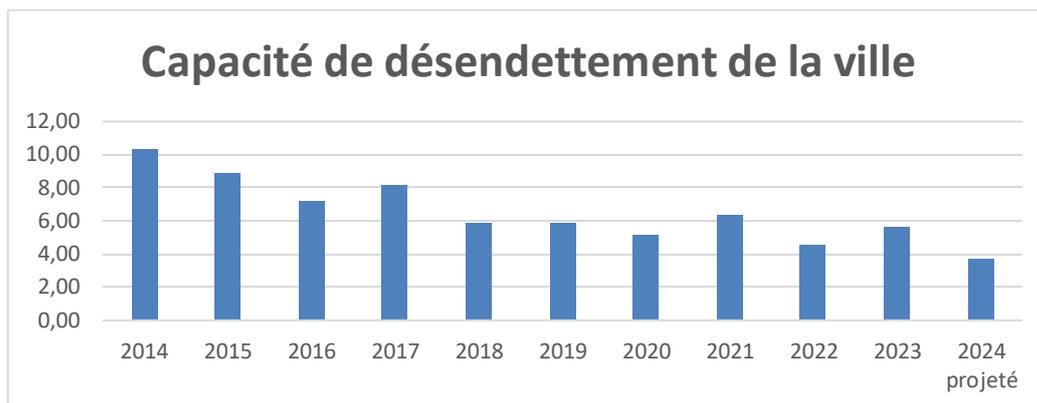


VII. Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la ville est en baisse depuis la renégociation des emprunts.

Désormais l'ensemble de la dette de la ville est basée, soit sur un taux fixe (97% de la dette de la ville), soit sur un taux variant en fonction du livret A (3% de la dette de la ville). Tous les emprunts sont classés 1A au regard de la Charte GISSLER soit le degré le plus sécurisé selon une typologie des risques en fonction des taux et des indices sous-jacents de la dette souscrite.

La ville mène une gestion dynamique de la dette en s'efforçant d'optimiser les conditions de taux. Le taux d'intérêt moyen au 01/01/2024 est de 2,72%. Les financeurs de la ville sont assez variés, même s'ils restent fortement détenus auprès de Dexia-CAFFIL (à hauteur de 60% = Dexia+SFIL) :



VIII. Niveaux des taux d'imposition

Exercices	2024	2023		2022		2021	
		Taux voté	Taux moyen Du département	Taux voté	Taux moyen Du département	Taux voté	Taux moyen Du département
Taxe l'habitation sur résidence secondaires	14,16%	14,16%	NC	14,16%	24.25	14,16%	
Foncier bâti	41,06%	41,06%	NC	41,06%	39.65	41,06%	39,28
Foncier non bâti	65,76%	65,76%	NC	65,76%	66.68	65,76%	65,26

IX. Principaux ratios

INFORMATIONS FINANCIERES – RATIOS	Valeurs 2022	Moyennes nationales de la strate
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1593,64	1237
2. Recettes réelles de fonctionnement/population	1775,46	1441
3. Dépenses d'équipement brut/Population	270,91	312
4. Encours de la dette/ population	992,38	999
5. Dotation globale de fonctionnement/Population	711,45	301
6. Dépenses de personnel/habitant	62,99	62,4
7. dépenses réelles de fonctionnement+ rem de la dette en capital/restes réelles de fonctionnement	91,07	92,7
8. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	15,26	21,6
9. Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	55,89	69,4
10. Epargne brut/recettes réelles de fonctionnement	10,24	

X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

A. Evolution des effectifs entre 2020 et 2022 (chiffres du dernier bilan social) :

Statut / Exercices	2020	2021	2022	Evolution 2020-2022
Fonctionnaires	421	433	402	-4.5%
Contractuels permanents	123	119	132	7.3%
Contractuels non permanents	148	160	181	22.3%
EFFECTIF TOTAL	692	712	695	0.43%

B. Evolution des dépenses de la masse salariale de 2020 à 2024 :

Exercices	MASSE SALARIALE (total du 012)	Augmentation annuelle de la masse salariale	Remboursement de charges de personnel (013)	Total = 012-013
2024 (budgété)	28 781 553 €	5,52%	2 000 826 €	26 780 727 €
2023	27 274 799 €	1,77%	2 037 540 €	25 237 259 €
2022	26 801 394 €	7,68%	1 885 361 €	24 916 033 €
2021	24 889 816 €	3,48%	1 634 334 €	23 255 482 €
2020	24 052 378 €	0,47%	2 354 177 €	21 698 201 €

L'inscription budgétaire 2024 de la masse salariale à hauteur de 28 781 553 €, intègre :

- Le personnel dit extérieur, type Appel Service (association d'insertion de nettoyage des locaux) ; UPSP (entreprise de gardiennage), les intermittents...
- Des effectifs à taux plein conformément aux postes créés en Conseil Municipal (à ce jour, nous avons 36 postes vacants sur la collectivité)
- L'attribution de 5 points d'indice majoré pour tous les agents publics à compter du 1er janvier 2024